

Sauvons L'AUTODROME

n°1

Bulletin d'informations pour la sauvegarde de l'Autodrome de Linas-Montlhéry

Conception-réalisation : Mairie de Linas

Adresse : Place E. Pillon - 91310 LINAS Internet : www.linas.fr

EDITORIAL

par le Maire de Linas

Vous êtes nombreux à vous passionner pour la sauvegarde du circuit de Linas Montlhéry. Les rumeurs qui ont circulé ces derniers mois ont ravivé les inquiétudes quant à l'avenir de ce circuit mythique qui a vu tant de records, tant d'évènements de l'histoire des sports mécaniques.

Afin de vous tenir informés des travaux et des discussions en cours au sujet de l'avenir de l'autodrome, nous avons créé cette lettre d'informations que vous pourrez recevoir régulièrement par abonnement.

Ce 1^{er} numéro vous présente la teneur de nos entretiens avec différentes personnalités politiques. Vous trouverez également diverses informations sur les nombreuses initiatives qui naissent çà et là (édition du livre officiel des 80 ans, projets, pétitions...).

Pour parler d'avenir, il est important de connaître aussi le passé.

C'est pourquoi, nous avons réservé une part significative de cette lettre d'informations afin de faire revivre les grands moments de l'autodrome, avec une page écrite par l'Association Patrimoine et Traditions.

Nous vous souhaitons une excellente lecture et vous remercions de votre mobilisation pour l'avenir du circuit de Linas-Montlhéry.



STRATEGIE ET ORGANISATION POUR SAUVER L'AUTODROME

Afin de trouver des solutions pour sauver le circuit mythique, une commission de sauvegarde de l'autodrome a été créée par le conseil municipal de Linas le 18 décembre 2002. Son statut est celui d'un comité consultatif (régi par l'article L 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales). Elle réunit les pouvoirs publics, des élus locaux et des associations du monde automobile. La commission est composée des **membres**

permanents suivants : Madame BRUNEL, Messieurs POULAIN, JULIE, GUYOT, DUGY, FERRIER, LUSSON (élus municipaux de Linas), un représentant de l'association Patrimoine et Traditions, un représentant du Conseil Général de l'Essonne, un représentant du Conseil Régional d'Ile-de-France, un représentant de l'Etat, un représentant de l'UTAC et un représentant de la Fédération Française des Sports Automobiles. *Suite p.2*

CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2004 SUR L'AUTODROME DE LINAS-MONTLHERY

Samedi 1^{er} et dimanche 2 mai 2004 (à confirmer) : Festivités Linas-Autodrome : grande fête populaire autour des sports mécaniques et de la sécurité routière organisée par la ville de Linas. Nombreuses animations (baptêmes de piste, défilés de voitures anciennes dans les rues, stands et expositions). Entrée gratuite.

Samedi 19 et dimanche 20 juin 2004 : Grand Prix de l'Age d'Or : plus de 200 pilotes et leurs Voitures Historiques de Sport et de Compétition, et près de 3000 véhicules de collection réunis par 120 Clubs de collectionneurs. L'Age d'Or, c'est aussi les "classiques" : la plus attendue, la course d'endurance de 2 heures à l'ambiance unique, ouverte aux GT, GTS & Tourisme antérieures à 1972, et aux Prototypes antérieurs à 1966. Les voitures de Sport Bi-place d'Avant-guerre rappelleront quant à elles les origines du Grand Prix de l'Age d'Or, lors d'une véritable course. Leurs homologues des années 50 seront réunies pour une démonstration. Autre rendez-vous quotidien, celui avec les Cyclocars des années 20, témoins privilégiés de la naissance de l'Autodrome.

La commission est composée également de **membres associés** (des représentants du monde associatif, personnalités compétentes...) et d'un collège de **membres consultatifs** (passionnés du monde automobile). La prochaine réunion de ce collectif aura lieu pendant le

mois de février 2004. Toutes les personnes désirant s'associer à cette initiative peuvent se faire connaître en écrivant à la Mairie de Linas - Commission de Sauvegarde de l'Autodrome - 91310 LINAS ou par courriel : mairie.linas@laposte.net

ILS ONT DES PROJETS POUR L'AUTODROME

Ils ont présenté leur projet au Maire de Linas :

- le 19 mai 2003 : Roland GALLAND, Président de l'Automobile Club de l'Ouest d'Ile de France.
- le 9 juillet 2003 : Monsieur CORDEY, Président de l'Association des Usagers de l'Autodrome de Linas-Monthéry
- le 30 septembre 2003 : Monsieur GROUVELLE, Président de l'association APCEAM
- le 13 octobre 2003 : Monsieur TURGIS, membre du Comité Cyclisme Départemental de l'Essonne
- le 10 novembre 2003 : Monsieur FLAMENT

Ils ont écrit :

Vous êtes déjà plus de 5.000 signataires de la pétition que nous avons mise en place pour sauver l'autodrome de Linas-Monthéry. Et les pétitions n'arrêtent pas d'arriver en Mairie! De Lille à Marseille et de Bayonne à Strasbourg, vous vous passionnez pour ce circuit inauguré en 1924 et unique en son genre en Europe. Plusieurs d'entre vous ont des projets pour sauvegarder le circuit. Nous publions quelques-uns de ces témoignages.

Docteur Jacques-Denis THOMAS, Choisy-le-Roi (94) : « il devrait être classé monument historique et conserver son activité en particulier pour les voitures anciennes ».

François O'BORN, pilote : « il faut faire réagir les pouvoirs publics, gestionnaires de notre patrimoine, pour qu'ils préservent cet ouvrage. Outre son passé glorieux, l'autodrome de Linas-Monthéry a, par sa conception architecturale, la stature d'un monument historique ».

Olivier CLENET, St Witz (95) : « le programme de rénovation est estimé à 12 millions d'euros. Nous savons que la volonté d'investir n'est pas une priorité du propriétaire et que, à la vue de la situation économique et de l'ampleur des réformes engagées par le gouvernement, chercher à obtenir une subvention couvrant la totalité des travaux paraît illusoire et aventureux ! Il n'y a donc que deux axes majeurs vers lesquels se tourner : une souscription publique et les partenariats ou sponsors ».

Jean-Claude RICHER-GRANIER, Paris (75) : j'ai un contact avec la section française de l'ICOMOS (International Council on Monuments and Sites), dépendant de l'UNESCO. Cet organisme se dit prêt à constituer un dossier en vue du classement du circuit au Patrimoine des Monuments et Sites Mondiaux, notamment à cause de la qualité spécifique du béton du début des années 20 de l'anneau, technologie balbutiante inimitable de nos jours ! »

Le circuit de Linas Monthéry est une propriété privée. Il appartient à un consortium qui regroupe les principaux syndicats français de constructeurs et équipementiers de l'automobile.

Ce groupement se nomme l'UTAC (Union Technique de l'Automobile, du motocycle et du Cycle). Il est implanté sur le site de l'autodrome à Linas (91310).

L'UTAC est la plus grosse entreprise installée sur la commune de Linas. La municipalité et les instances dirigeantes de l'UTAC entretiennent des relations cordiales et se rencontrent régulièrement afin de travailler sur différents sujets concernant ce site industriel.

Le 13 Octobre, Monsieur CHEVRETON, Président de l'UTAC, Monsieur MALPHETTES, Directeur de l'UTAC et Monsieur PELLETANT, Maire de Linas, se sont réunis afin de discuter notamment de l'avenir de l'autodrome.

Voici le compte-rendu synthétique de cette rencontre :

En préalable, la société UTAC a souhaité rappeler qu'elle était propriétaire de l'autodrome depuis l'après-guerre et qu'elle en avait toujours assuré l'entretien sans aucune aide des pouvoirs publics.

Elle estime que les informations qui ont circulé dernièrement sur l'abandon du circuit sont de ce fait injustes et ne correspondent pas à la réalité.

Elle regrette également que ces rumeurs aient inquiété plusieurs de ses clients qui ont cru que les activités de l'UTAC allaient s'arrêter.

Ensuite, le consortium des constructeurs automobiles a indiqué qu'il envisageait le développement industriel de l'anneau de vitesse. Cet objectif, qui s'inscrit dans le développement normal des activités de l'UTAC, devrait se mettre en place dans les prochains mois, et devrait être complètement monté en charge pour 2005. Il est donc nullement question de laisser l'autodrome déperir.

Cependant, l'UTAC a également rappelé que son Conseil d'Administration avait décidé l'arrêt pur et simple des manifestations sportives à l'autodrome. Cette décision prise l'année dernière a été notifiée aux différents organisateurs d'événements liés aux sports. L'arrêt de ces activités est programmé pour 2005.

En effet, pour accueillir des manifestations de sport automobile ouvertes au public, le circuit doit obtenir un agrément de l'Etat.

L'agrément actuel s'achève en 2005 et le Conseil d'Administration de l'UTAC a décidé de ne pas demander le renouvellement de l'agrément du circuit.

Le Maire de Linas a rappelé que depuis une dizaine d'années, les activités industrielles et sportives avaient réussi à coexister harmonieusement sur le site.

REUNION AVEC LE PROPRIETAIRE DU CIRCUIT (suite et fin de la page2)

Les cinq manifestations annuelles ouvertes au public, permettaient de maintenir le souvenir des heures de gloire de l'autodrome et offraient la possibilité à la population d'accéder à ce monument dont l'importance historique et culturelle est incontestable.

Il a regretté que cette situation consensuelle soit brisée par la décision non concertée du Conseil d'Administration d'arrêter les manifestations sportives.

Il a demandé au Président de l'UTAC de consulter une nouvelle fois son Conseil d'Administration en l'informant des nombreux inconvénients

qu'engendreraient un arrêt des activités sportives. Monsieur le Maire souhaiterait que le Conseil d'Administration revoit sa position afin de permettre la poursuite des manifestations sportives.

Le Président de l'UTAC s'est engagé à inscrire ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil d'Administration.



80 ANS DE L'AUTO- DROME : LE LIVRE SOUVENIR

Afin d'apporter sa pierre à l'édifice de la sauvegarde du circuit de Linas-Monthéry, l'association Agir Pour Tous et Avec Vous a

lancé une grande souscription pour financer un ouvrage historique constitué de documents d'époque reprenant les grandes épopées mécaniques s'étant déroulées sur l'autodrome. Paru depuis quelques semaines, cet ouvrage est composé de 96 pages, imprimé sur papier couché au format 20 x 27 cm, relié, abondamment illustré de photographies en noir et blanc. Pour commander ce livre souvenir, adressez votre règlement de 28 euros (+ 4 euros de frais de port) à l'Association Agir Pour Tous et Avec Vous - Mairie de Linas - 91310 LINAS.

RENCONTRES AVEC :

La mairie de Linas rencontre régulièrement des décideurs publics afin de les sensibiliser sur l'avenir du circuit de Linas-Monthéry et de les consulter sur leurs propositions à ce sujet.

PIERRE-ANDRE WILTZER, MINISTRE DE LA FRANCOPHONIE : RENCONTRE DU 20 MARS 2003

Monsieur WILTZER, actuel Ministre de la Francophonie, connaît bien le circuit de Linas-Monthéry car il était Député de la circonscription dans laquelle est implanté l'autodrome. Suite à une rencontre avec le Maire de Linas le 20 mars 2003, Monsieur WILTZER a entrepris de sensibiliser son collègue, Monsieur AILLAGON, Ministre de la Culture, afin de le consulter sur les possibilités de classement de l'autodrome. Monsieur WILTZER a également interrogé les dirigeants du consortium des constructeurs automobiles UTAC à ce sujet.

MICHEL BERSON, PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE : RENCONTRE DU 27 MAI 2003

Monsieur BERSON s'est déclaré très soucieux de l'avenir de l'autodrome. Il a indiqué que le Conseil Général serait prêt à intervenir sous une forme qui reste à définir afin de permettre la sauvegarde du circuit.

FRANCIS PARNY, VICE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE CHARGE DES SPORTS : RENCONTRE DU 16 OCTOBRE 2003

Monsieur PARNY a indiqué que la région serait prête à participer à un projet de préservation et de valorisation du site de l'autodrome. La vocation du Conseil Régional d'Ile de France est de soutenir des initiatives. Il aimerait pour cela qu'un projet soit élaboré entre les différents partenaires. Monsieur PARNIS rappelle enfin les risques de fermeture qui planent sur le circuit CAROLE à Tremblay-en-France et s'interroge sur la possibilité du circuit de Linas-Monthéry pour accueillir ces activités motos.

MONSIEUR KAROUCHI, PRESIDENT DU GROUPE UMP AU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE : RENCONTRE DU 2 JUIN 2003

Monsieur KAROUCHI est enclin à se mobiliser afin de soutenir un projet pour le devenir de l'autodrome. Il est prêt à agir dans les prochains mois à ce sujet en rapport avec les autres groupes politiques au Conseil Régional d'Ile de France.

MONSIEUR LEHIDEUX, PRESIDENT DU GROUPE UDF AU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE : RENCONTRE DU 27 OCTOBRE 2003

Monsieur LEHIDEUX s'est montré très intéressé par l'avenir de ce circuit mythique. Il est prêt à se mobiliser afin de trouver les meilleures solutions pour permettre sa sauvegarde et le maintien des activités industrielles et sportives. Il propose qu'une nouvelle rencontre soit organisée à ce sujet, afin d'étudier en concertation une solution pour l'avenir du circuit de Linas-Monthéry.

L'HISTOIRE DE L'AUTODROME

PARTIE 1

par l'Association historique
Patrimoine et Traditions

Fin du XIXème siècle, l'automobile avance. Et pourtant, il n'est pas encore temps de lui créer un espace particulier. La route accidentée et poussiéreuse peut très bien suffire aux évolutions des voitures motorisées. Les autorités sont opposées à tout développement massif de ce qu'elles considèrent être un fléau : l'automobilisme.

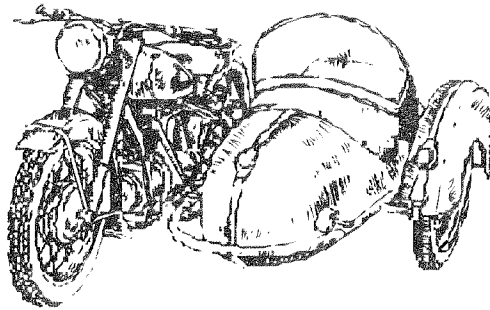
Il faudra une grande dose de patience et de passion à ces pionniers de l'automobile pour effectuer une percée dans les mentalités et triompher de la méfiance des choses nouvelles.

La vitesse symbole de liberté, de conquête d'espace nouveau mais aussi de dépassement, grise les plus hardis. La course d'abord grande épreuve de régularité constitue le test le plus crédible aux yeux des futurs acquéreurs d'automobiles. En 1903, la course Paris-Madrid et son lot d'accidents mortels qui se succèdent marque la fin des courses sur routes ouvertes à la circulation.

L'Automobile Club de France créé en 1895, va s'orienter vers des formules qui doivent normalement ne plus discréditer ce sport encore jeune.

C'est dans ce contexte, la guerre de 1914-1918 passée, qu'Alexandre Lamblin se lance dans l'aventure en 1924. Construire un autodrome qui défiera ses grands frères : Brooklands, Indianapolis, Monza.

L'esprit de compétition, le désir d'affirmer sa supériorité, a, de tout temps, été pour l'homme une préoccupation. Soit la confrontation d'individus les uns aux autres, soit pour montrer leur adresse à dominer les animaux, les engins : courses de chevaux, courses de chars, tournois, corridas...



L'invention de l'automobile a permis l'écriture d'un chapitre supplémentaire à l'histoire de la compétition.

A peine en était-on aux premiers balbutiements des moteurs à vapeur ou à essence, aux premiers tours de roues des "véhicules sans chevaux" que leurs "chauffeurs" manifestèrent le désir d'aller plus vite, d'aller plus loin que leurs confrères et concurrents. Des records furent établis qu'il fallait battre.

Des courses furent organisées qu'il fallait gagner pour faire la preuve de la valeur du pilote et de la machine.

Les premières épreuves furent disputées sur des parcours de ville à ville, sur des routes parfois pavées, le plus souvent empierrées, peu larges qui escaladaient collines et monts,

plongeaient dans les vallées, avec des tournants parfois forts serrés, traversaient villes et villages avec un tracé souvent capricieux.

La difficulté était source d'excitation et d'envie de se montrer le meilleur.

Parmi ces premières courses, citons :

- 11 et 12 juin 1895. Paris-Bordeaux-Paris, gagnée par une Panhard-Levassor à 2 places (1200 km en 48 h 42 mn).

- 31 octobre 1896. Paris - Marseille, plus de 20 concurrents. Ce fut encore une Panhard-Levassor qui triompha, suivie d'une Peugeot (toutes les deux équipées d'un moteur Daimler).

Derrière elles, des voitures aux noms prestigieux, De Dion-Bouton, Delage, Léon Bollée, Amédée Bollée.

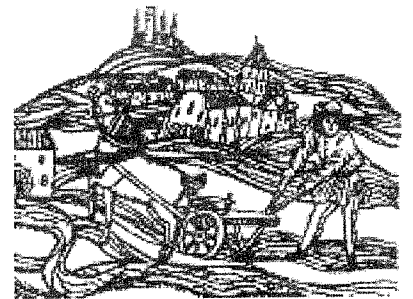
- 29 mai 1898. Paris-Bordeaux (550 Km), départ de St Cloud, arrivée aux "4 pavillons", 8 km avant Bordeaux. Une corde tendue à 3 m du sol marquait la ligne d'arrivée. La traversée des villes avait été neutralisée. Les bolides devaient suivre des cyclistes roulant à 12 km/h.

. 1er Fournier en 8 h 44'

. 2ème Maurice Farman 9 h 14'

. 3ème Voigt 9 h 49'

A SUIVRE...



BULLETIN D'ABONNEMENT A « SAUVONS L'AUTODROME »

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CP : VILLE :

Courriel :@.....

Je choisis de m'abonner un an à la revue « SAUVONS L'AUTODROME » au prix de 15 euros.
Je règle en une seule fois le prix de 15 euros par chèque bancaire ou postal ci-joint.
A retourner à : « Sauvons l'Autodrome » - Hôtel de Ville - 91310 LINAS.